



Les élus du C.S.E

Jeudi 7 mai 2020 (15h30)

La justice condamne Renault

à suspendre le redémarrage de l'usine de Renault Sandouville

La CGT Renault Sandouville a saisi le tribunal de grande instance du Havre, qui vient d'ordonner à la direction de Renault Sandouville, de suspendre le redémarrage de notre usine car la santé des salariés n'était pas assurée !!!

Ce rendu de jugement vient confirmer de manière officielle, que les instances qui représentent les salariés n'ont pas été régulièrement informé et consulté, comme le répète depuis le début votre syndicat CGT !!!

Par ailleurs, il est important de rappeler que cette décision est entièrement de la responsabilité de la Direction de l'usine, qui a bafoué vos droits et s'est permis de passer en force pour redémarrer l'usine coûte que coûte en faisant prendre des risques aux salariés de notre usine !!!

Votre santé et celle de vos familles reste notre priorité.

N'hésitez pas à transférer cette info à vos collègues de Renault Sandouville à travers tous les moyens de communications existants (MMS, Facebook ,Snapchat,messenger...).